

QINTENS

Société par Actions Simplifiée au capital de 251.100 Euros
Siège social : 69, Boulevard des Canuts
69004 LYON

958 513 509 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 FEVRIER 2026

.....

- Changement de Président
- Nomination de deux nouveaux Directeurs Généraux

LA SOUSSIGNEE

La société « QINTENS GROUPE », S.A.S au capital de 1 479.600 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON (Rhône), sous le numéro 448 798 017, dont le siège social est 69 boulevard des Canuts, 69317 LYON CEDEX 04, représentée par Monsieur Olivier SUCROT, Président

Agissant en qualité d'associée unique, de la société « QINTENS », pleine propriétaire des 5022 actions composant la totalité du capital social.

.....

Prend les décisions suivantes :

.....

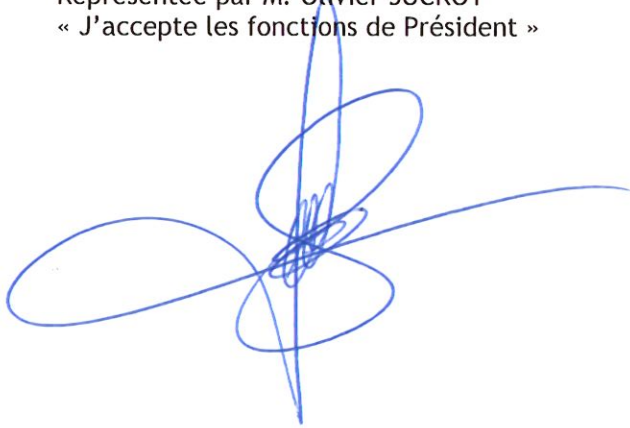
- 5°/ Décide de nommer comme nouveau Président, à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Olivier SUCROT démissionnaire, la société « QINTENS GROUPE » SAS au capital de 1.586.186 €, ayant son siège social sis 69 Boulevard des Canuts - 69004 LYON, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 448 798 017, représentée par son Président M. Olivier SUCROT. Cette nomination est faite pour une durée indéterminée.
- 6°/ Décide de nommer comme nouveau Directeur Général, Monsieur Olivier SUCROT, demeurant 22 Montée du Vernay 69300 Caluire-et-Cuire, à compter de ce jour, qui, a déclaré par courrier séparé accepter lesdites fonctions et satisfaire à l'ensemble des conditions légales exigées. Monsieur Olivier SUCROT est nommé pour une durée indéterminée. Il disposera, conformément aux statuts, à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.
- 7°/ Décide de nommer un nouveau Directeur Général à compter de ce jour Madame Mélanie RICHARD demeurant 133 rue des Ecoles - 69640 COGNLY.
Elle assurera ses fonctions à compter de son inscription au tableau de l'Ordre des Experts-comptables. Elle est nommée pour une durée indéterminée et disposera conformément aux statuts à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

8°/ Donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes pour effectuer les formalités légales de dépôt au Greffe du Tribunal des Activités Economiques exigé par l'article L.232-23 du Code de Commerce, comme pour effectuer les formalités légales, de dépôt, publicité et inscription modificative à l'INPI et au Registre du Commerce et des Sociétés, résultant des décisions ci-dessus.

.....

A LYON, LE 26 FEVRIER 2026

Pour copie conforme
L'associée unique
La société QINTENS GROUPE
Représentée par M. Olivier SUCROT
« J'accepte les fonctions de Président »

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.A small, stylized handwritten mark or signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.